



DUREE

5 jours (35 heures)

PUBLIC

Membres du CHSCT ou élus du CSE

PREREQUIS

Aucun

OBJECTIFS

Cerner les différentes attributions du CHSCT, les moyens dont il dispose et s'approprier son mandat

Utiliser des méthodes simples et pertinentes pour réaliser ses missions

Participer activement au développement de la prévention des risques dans l'entreprise

METHODES PEDAGOGIQUES

Envoi d'un questionnaire aux participants, 3 semaines avant la formation permettant ainsi l'individualisation des apports

Présentation théorique en interaction avec les stagiaires

Ateliers : travaux sur documents et mises en situation

Remise d'un support de formation sur papier et relié

EVALUATION

Test de fin de stage

INTERVENANT

Formateur Consultant, spécialiste en Droit du Travail et Gestion Sociale

LIEU

Chez EvryWare ou sur site Client.

Les modifications apportées par les ordonnances Macron seront abordées tout au long de la formation

I - Fondamentaux et principes généraux

- Rappel des fondamentaux
 - Les 9 principes généraux de prévention
 - L'obligation de sécurité de résultat du chef d'entreprise
 - Le rôle du salarié dans la protection de sa sécurité et celle des tiers
 - La situation particulière des cdd et des intérimaires au regard du risque professionnel
- Les sources d'information
 - Les sites à connaître, les documentations et les revues

Atelier : consultation des sites : INRS, ANACT, RFFST

- Composition du CHSCT et statut de ses membres
- Présentation des autres acteurs de la sécurité

Atelier : Qui fait quoi – qui travaille avec qui et... Comment ?

- Les acteurs de l'entreprise : employeur, salariés, les instances représentatives du personnel, le médecin du travail, l'IPRP...
- Les acteurs institutionnels : l'inspection du travail, la CNAMTS, les organismes techniques
- Pluralité de CHSCT au sein d'une même entreprise

II – Les missions du CHSCT

- Domaine de compétences
- Les informations nécessaires à l'exercice de la mission : qu'il doit recevoir, qu'il peut demander
- La BDES
- Les consultations obligatoires récurrentes et ponctuelles

Atelier : déroulement d'une consultation obligatoire (situation pratique)

III - Analyse des risques et enquêtes

- Notions de danger et de risque
 - Principaux risques (chimiques, routiers, psychosociaux...)
 - Grilles et check-lists d'identification des risques

Atelier : travaux sur la définition et l'importance du risque à partir de films, de fiches techniques choisis en fonction du domaine d'activité des stagiaires

- Les situations particulières
 - Les situations de danger grave et imminent
 - Le droit d'alerte et de retrait
- Réaliser des enquêtes pour analyser les accidents
 - Quand et comment procéder à une enquête ?
 - Constituer une délégation et recueillir les faits

Atelier : Mener une enquête à la suite d'un Accident du Travail ou à des incidents répétés

IV - Fonctionnement

- Principes directeurs
 - Rappel : le CHSCT a la personnalité civile
 - L'organisation du CHSCT : rôle du président et du secrétaire, place des élus dans le fonctionnement et répartition des missions
 - La rédaction du règlement intérieur
- Les réunions trimestrielles et les réunions extraordinaires

Atelier : construire le déroulé d'une réunion : convocation, inspection, ordre du jour, compte-rendu

V - Les moyens d'action du CHSCT

- Présentation des différents moyens d'action - le crédit d'heures
 - La protection des membres
 - Les moyens matériels

Atelier : cas pratique de synthèse

- Gros plan sur le recours à l'expert